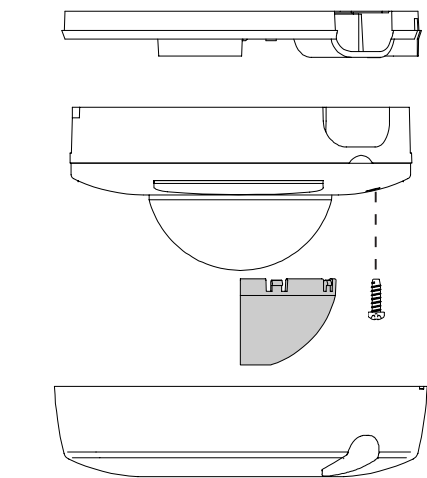
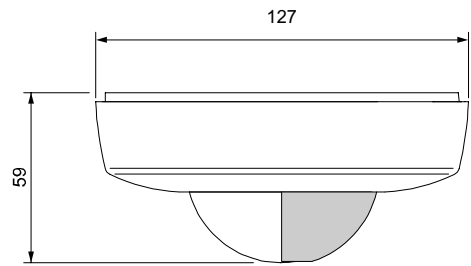
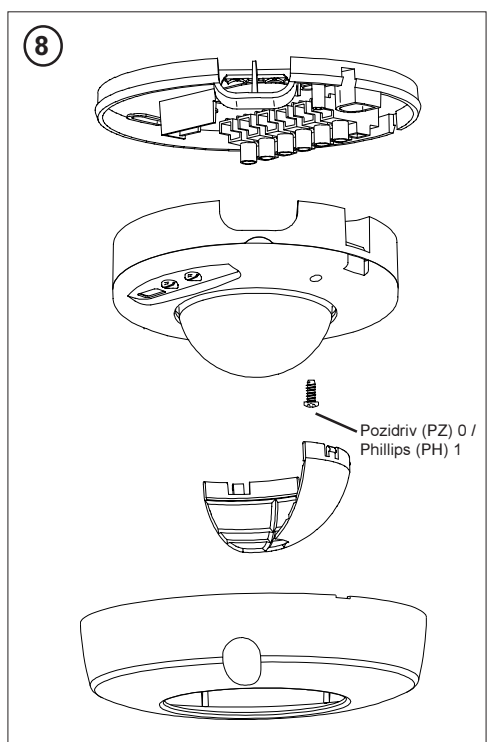
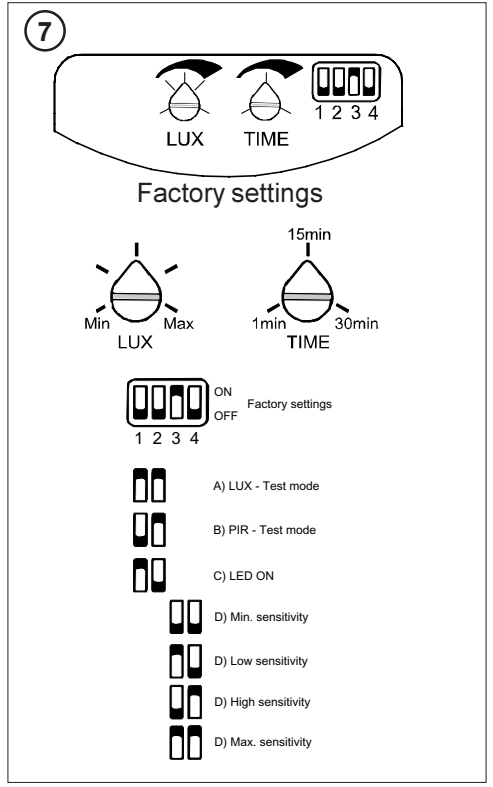
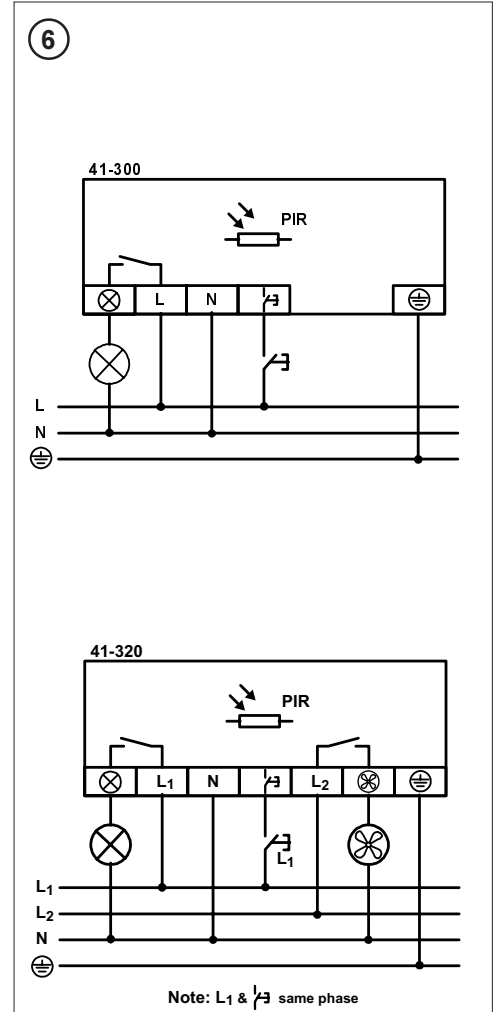
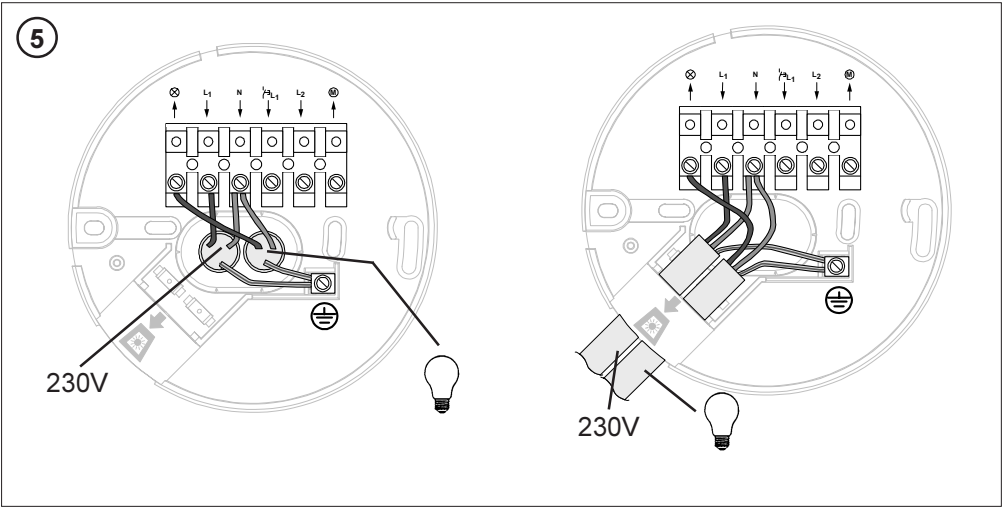
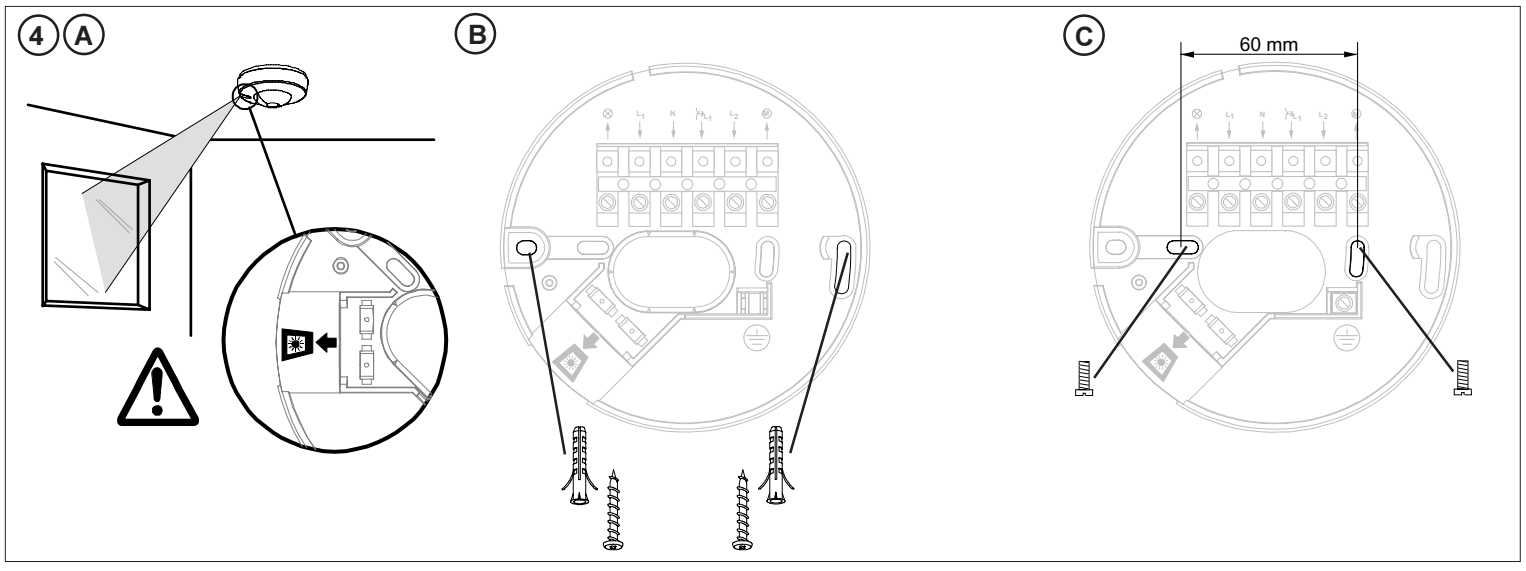
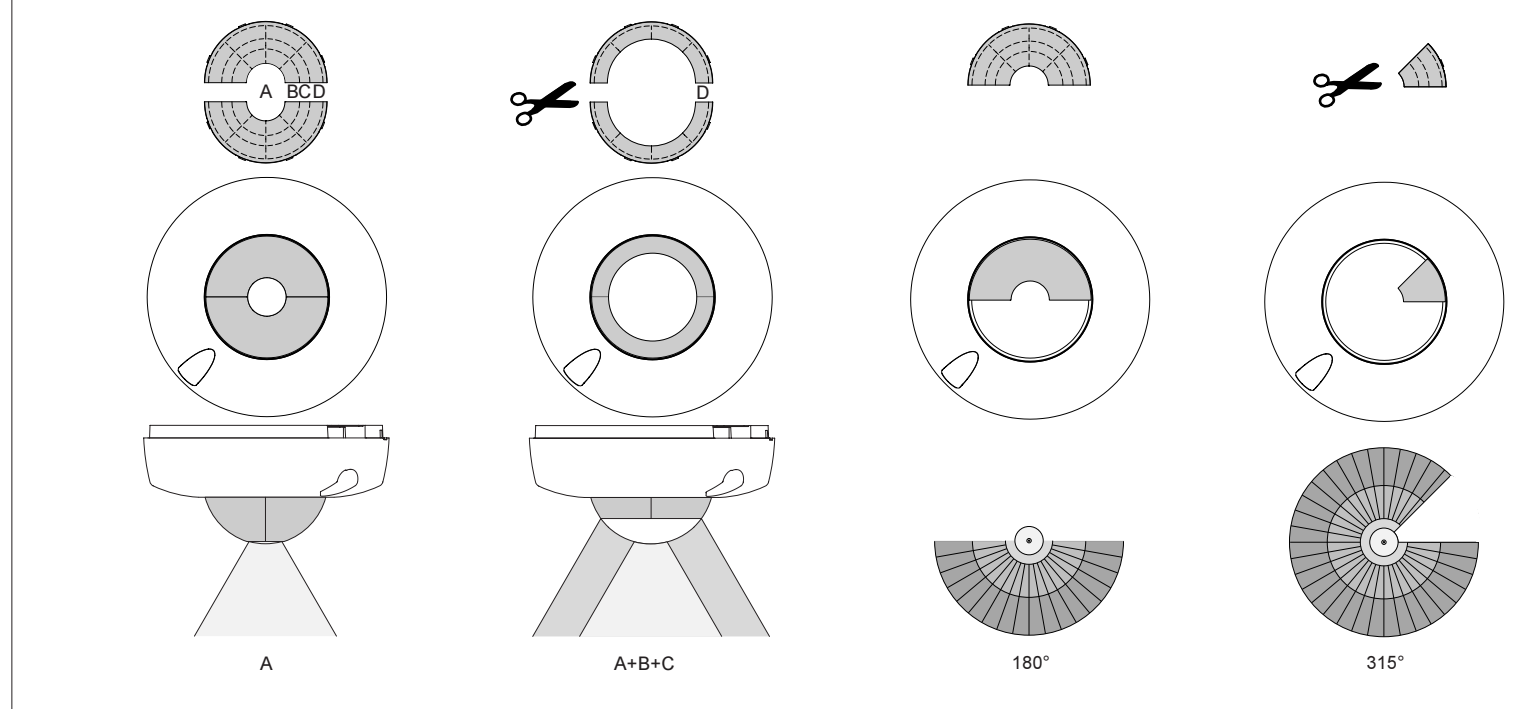
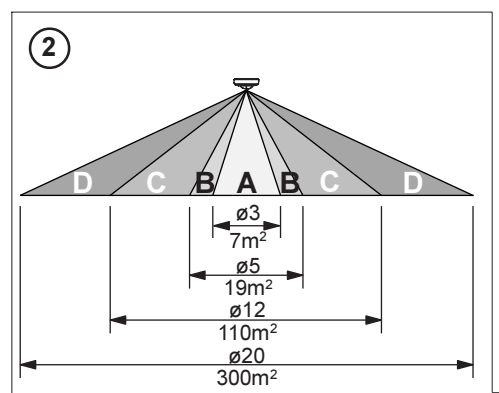
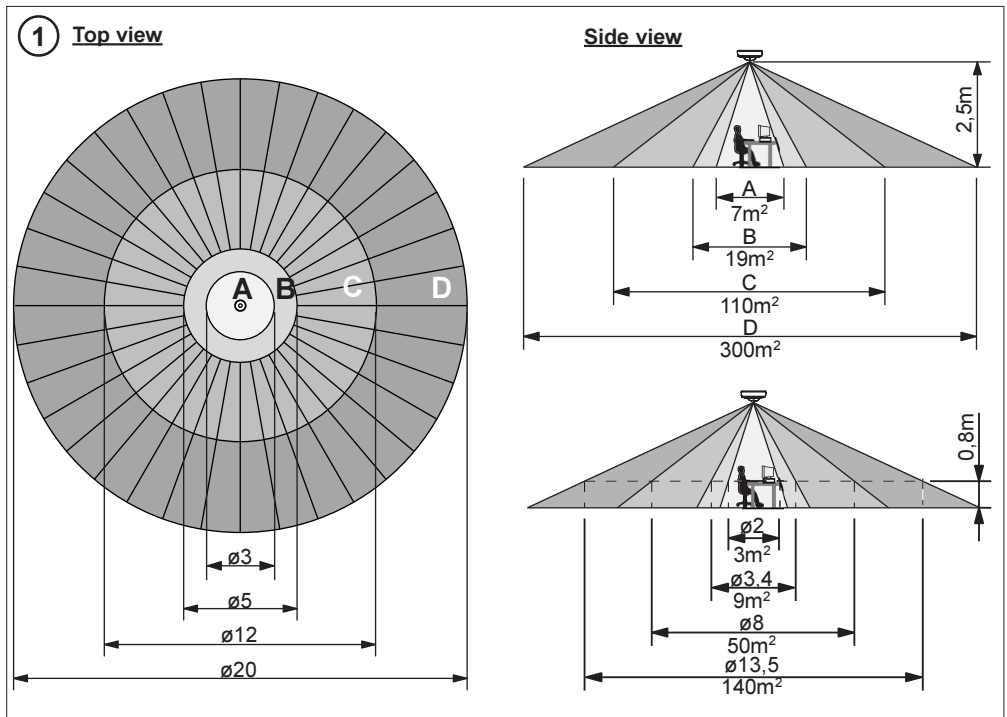


Sensor PIR 360°
41-300 Standard
41-320 Light / Vent.



Advarsel: Indbygning og montering af elektriske apparater må kun foretages af aut. elinstallatør.
Warning: Installation and assembly of electrical equipment must be carried out by qualified electricians.
Achtung: Einbau und Montage elektrischer Geräte dürfen nur durch Elektrofachkräfte erfolgen.
Attention: L'installation doit être effectuée par un installateur qualifié, et conforme aux normes en vigueur.

41Y300_03_RA_010801KO/E1251



F

41-300 Détecteur PIR 360° Standard

41-320 Détecteur PIR 360° Eclairage/ Ventilation

Généralités :

Le détecteur PIR 360° type 41-300 a été conçu pour un montage au plafond en vue de commander l’éclairage intérieur, par exemple dans des bureaux.

Le détecteur PIR 360° type 41-320 comporte des contacteurs relais supplémentaires (canal 2) permettant de commander la ventilation.

Applications :

- Petits bureaux
- Bureaux paysage divisés en groupes de travail
- Locaux avec coin repos
- Salles polyvalentes
- Vestiaires
- Dépôts de taille importante.

Fonctionnement :

Le capteur de luminosité intégré mesure constamment le niveau de luminosité du local et compare cette valeur à la valeur de consigne, indiquée par le bouton de réglage LUX.

Le dispositif d’éclairage s’allume si la luminosité est inférieure à la valeur de consigne et que le détecteur de mouvement a détecté une activité dans la zone de balayage. La temporisation intégrée de déconnexion, de 1 à 30 min, veille à maintenir l’éclairage allumé jusqu’à ce que le local ne soit plus occupé ou que la luminosité requise soit atteinte.

La sortie ventilateur (41-320) est activée indépendamment des conditions de luminosité. La temporisation de déconnexion suit la valeur de consigne du canal 1 majorée de 25%.

Fonctions manuelles :

Si le détecteur PIR 360° est connecté à un poussoir, il est possible d’allumer et d’éteindre le dispositif d’éclairage manuellement, indépendamment des conditions de luminosité.

Allumage constant

En cas d’appui prolongé (de 2 à 4 secondes) sur le poussoir, le dispositif d’éclairage s’allume et reste allumé jusqu’à ce que le poussoir soit de nouveau actionné par un appui fugitif, qui permet d’éteindre le dispositif d’éclairage et de revenir au mode automatique.

Extinction constante

En cas d’appui prolongé (de 2 à 4 secondes) sur le poussoir, le dispositif d’éclairage s’éteint et reste éteint jusqu’à ce que le poussoir soit de nouveau actionné par un appui fugitif permettant d’allumer le dispositif d’éclairage et de revenir au mode automatique.

Extinction manuelle et réinitialisation automatique

En cas d’appui fugitif (de 0,5 à 2 secondes) sur le poussoir, le dispositif d’éclairage s’éteint immédiatement, d’où une économie d’énergie maximale. Le capteur revient très vite au mode automatique, ce qui permet au dispositif d’éclairage de s’allumer dès que des mouvements sont détectés dans le local.

1 Zone de balayage :

Le détecteur PIR 360° doit exclusivement être installé au plafond. A une hauteur de 2,5 mètres, il balaie au sol une zone de 20 mètres de diamètre et détecte les mouvements sur cette surface dans un rayon de 360°.

Le détecteur PIR 360° comporte en son centre un dispositif à lentilles couvrant une zone d’un diamètre de 5 mètres, où plus de 618 lentilles assurent une détection optimale des mouvements, même infimes.

Le détecteur PIR 360° doit exclusivement être monté au plafond, à une hauteur standard de 2,5 à 3,0 mètres. Il doit être positionné au-dessus d’un bureau, en général décalé d’un mètre par rapport à la place du siège de bureau.

Le détecteur comporte un dispositif optique à deux zones de balayage : une zone de proximité A + B dans laquelle les petits mouvements sont détectés, et une zone de détection C + D éloignée, dans laquelle les allées et venues de personnes sont détectées. Cette combinaison permet un pilotage incomparable de l’éclairage tout en assurant les plus grandes économies d’énergie possibles.

2 Limitation de la zone de balayage:

Si la zone de balayage est trop vaste, il peut s’avérer judicieux de la limiter en installant les caches joints. Il est ainsi possible de ramener la portée maximale de 20 mètres de diamètre à 12 mètres, 5 mètres ou 3 mètres de diamètre, et de réduire l’angle de 360° de 45° en 45°.



Il est déconseillé d’installer le détecteur PIR de manière à l’exposer à la lumière directe du soleil, aux flux d’air provenant du système de conditionnement de l’air ou d’un radiateur, etc.

4 Montage:

- a** Pour obtenir une mesure optimale de la lumière du jour, placer le détecteur PIR 360° de manière que le passage de lumière (light gate) soit orienté vers l’entrée de la lumière naturelle.

- b** Si le détecteur PIR 360° est installé sans boîtier de plafond, il convient de percer deux trous de Ø6 éloignés de 105 mm. Il y a lieu de remarquer que l’amenée de câbles est décalée de 45° par rapport aux trous de fixation.

F

41-300 Détecteur PIR 360° Standard

41-320 Détecteur PIR 360° Eclairage/ Ventilation

Généralités :

- c** Si le détecteur PIR 360° est installé à l’aide d’un boîtier de plafond, utiliser les orifices percés à cet effet et déployer le cache. Amener les câbles de manière correcte, conformément aux consignes de montage pour une installation fixe, et veiller à couper le courant avant tout travail de montage. Les connexions sont illustrées sous la fig. **(5)**.

5 Raccordements :

- a**) Lire dans leur INTEGRALITE les instructions de montage et d’utilisation.
- b**) Couper le secteur entièrement.
- c**) Le raccordement de la tension réseau se fait aux bornes marquées : L, N.
- d**) Eclairage. Le raccordement de la charge se fait sur les bornes marquées : ⊗, N.
- e**) Le raccordement du poussoir manuel peut s’effectuer entre les bornes marquées: L, ⌋1.
- f**) La période de démarrage à la mise sous tension implique que l’éclairage et l’indicateur intégré (DEL) s’allument toujours pendant une minute (durée de stabilisation).

Le détecteur PIR 360° supporte au maximum une charge de 2300 W d’une lampe à incandescence. Voir par ailleurs la section consacrée aux caractéristiques techniques.

6 Schéma de câblage :

Raccordement du poussoir manuel.

PS : la tension réseau et le poussoir doivent être alimentés par la même phase.

7 Réglage et essais :

Le détecteur PIR 360° est muni de deux modes test : un mode test LUX et un mode test PIR.

a) LUX – Test mode, mesure de la luminosité naturelle. Mettre sur ON les contacteurs DIP1 et DIP2. Dans cette position, le dispositif d’éclairage est éteint. Tourner lentement le bouton LUX de la valeur minimale vers la valeur maximale jusqu’à ce que l’indicateur intégré (DEL) s’allume. Le réglage de LUX correspond alors à la lumière naturelle mesurée. Si la luminosité naturelle de la pièce est suffisante, tourner le bouton LUX vers la valeur minimale jusqu’à extinction de la DEL et laisser le bouton LUX sur ce réglage. Si on tourne le bouton LUX vers la valeur minimale, le dispositif d’éclairage s’éteindra à un niveau de luminosité naturelle inférieur. Si on tourne le bouton LUX vers la valeur maximale, le dispositif d’éclairage s’éteindra à un niveau de luminosité naturelle supérieur. Pour terminer, mettre sur OFF les contacteurs DIP1 et DIP2.

b) PIR – Test mode, test de fonctionnement du détecteur PIR. Mettre le contacteur DIP1 sur OFF et le contacteur DIP2 sur ON. Dans cette position, le dispositif d’éclairage s’allume pendant 5 sec en raison de l’activation du détecteur PIR. L’indicateur intégré (DEL) signale en même temps une activité du PIR. PS : dans ce test, le blocage de la lumière naturelle n’est pas en fonction. Pour terminer, mettre les contacteurs DIP1 et DIP2 sur OFF.

c) LED ON, Indication de l’activation du détecteur PIR. Mettre le contacteur DIP1 sur ON. Il est recommandé de le positionner sur OFF pour ne pas se sentir surveillé.

d) Réglage de la sensibilité du détecteur PIR

Les contacteurs DIP3 et DIP4 permettent de régler la sensibilité du détecteur. D’usine, le produit est réglé sur la sensibilité faible. Dans certaines situations, il peut s’avérer nécessaire de modifier la sensibilité. Les possibilités offertes sont indiquées dans la fig. **(7)**.

Le détecteur PIR est préréglé d’usine :

- détecteur en mode automatique
- DEL éteinte
- faible sensibilité.

8 Assemblage du détecteur :

- a) Insérer la partie détecteur dans le bornier, dans la partie inférieure, et fixer la vis de sûreté Pozidriv (PZ) 0 / Phillips (PH) 1.
- b) Régler le détecteur PIR 360° et le tester conformément aux indications de la fig. **(7)**.
- c) Pour réduire la zone de balayage, se reporter à la fig. **(3b)**
- d) Installer le cache du détecteur.

9 Utilisation et entretien :

Veiller à garder la lentille propre et sèche. Il est possible de nettoyer la lentille à l’aide d’un chiffon humide. En cas de défaillance ou de mauvais fonctionnement dépassant le cadre des réglages normaux des boutons LUX et TIME et de la SENSIBILITE, s’adresser à l’installateur électricien agréé.

F

41-300 Détecteur PIR 360° Standard

41-320 Détecteur PIR 360° Eclairage/ Ventilation

Généralités :

- c** Si le détecteur PIR 360° est installé à l’aide d’un boîtier de plafond, utiliser les orifices percés à cet effet et déployer le cache. Amener les câbles de manière correcte, conformément aux consignes de montage pour une installation fixe, et veiller à couper le courant avant tout travail de montage. Les connexions sont illustrées sous la fig. **(5)**.

5 Raccordements :

- a**) Lire dans leur INTEGRALITE les instructions de montage et d’utilisation.
- b**) Couper le secteur entièrement.
- c**) Le raccordement de la tension réseau se fait aux bornes marquées : L, N.
- d**) Eclairage. Le raccordement de la charge se fait sur les bornes marquées : ⊗, N.
- e**) Le raccordement du poussoir manuel peut s’effectuer entre les bornes marquées: L, ⌋1.
- f**) La période de démarrage à la mise sous tension implique que l’éclairage et l’indicateur intégré (DEL) s’allument toujours pendant une minute (durée de stabilisation).

Le détecteur PIR 360° supporte au maximum une charge de 2300 W d’une lampe à incandescence. Voir par ailleurs la section consacrée aux caractéristiques techniques.

6 Schéma de câblage :

Raccordement du poussoir manuel.

PS : la tension réseau et le poussoir doivent être alimentés par la même phase.

7 Réglage et essais :

Le détecteur PIR 360° est muni de deux modes test : un mode test LUX et un mode test PIR.

a) LUX – Test mode, mesure de la luminosité naturelle. Mettre sur ON les contacteurs DIP1 et DIP2. Dans cette position, le dispositif d’éclairage est éteint. Tourner lentement le bouton LUX de la valeur minimale vers la valeur maximale jusqu’à ce que l’indicateur intégré (DEL) s’allume. Le réglage de LUX correspond alors à la lumière naturelle mesurée. Si la luminosité naturelle de la pièce est suffisante, tourner le bouton LUX vers la valeur minimale jusqu’à extinction de la DEL et laisser le bouton LUX sur ce réglage. Si on tourne le bouton LUX vers la valeur minimale, le dispositif d’éclairage s’éteindra à un niveau de luminosité naturelle inférieur. Si on tourne le bouton LUX vers la valeur maximale, le dispositif d’éclairage s’éteindra à un niveau de luminosité naturelle supérieur. Pour terminer, mettre sur OFF les contacteurs DIP1 et DIP2.

b) PIR – Test mode, test de fonctionnement du détecteur PIR. Mettre le contacteur DIP1 sur OFF et le contacteur DIP2 sur ON. Dans cette position, le dispositif d’éclairage s’allume pendant 5 sec en raison de l’activation du détecteur PIR. L’indicateur intégré (DEL) signale en même temps une activité du PIR. PS : dans ce test, le blocage de la lumière naturelle n’est pas en fonction. Pour terminer, mettre les contacteurs DIP1 et DIP2 sur OFF.

c) LED ON, Indication de l’activation du détecteur PIR. Mettre le contacteur DIP1 sur ON. Il est recommandé de le positionner sur OFF pour ne pas se sentir surveillé.

d) Réglage de la sensibilité du détecteur PIR
Les contacteurs DIP3 et DIP4 permettent de régler la sensibilité du détecteur. D’usine, le produit est réglé sur la sensibilité faible. Dans certaines situations, il peut s’avérer nécessaire de modifier la sensibilité. Les possibilités offertes sont indiquées dans la fig. **(7)**.

Caractéristiques techniques :	
Tension d’alimentation	230 Vca ±10% 50 Hz
Contact pour les canaux 1 et 2	µ 10 A 250 Vca, NO
Courant de démarrage	80 A / 20 ms
Charge	R 2300 W (lampe à incandescence)
	L 1200 VA (tube fluorescent)
	C max. 140 µF
	(M) 690 VA

Plage de mesure de l’éclairment	10 ... 1000 Lux
Hystérésis	+10%
Temporisation de déconnexion :	
41-300	1 – 30 min
41-320	Valeur canal 1 +25%
Sensibilité	Sélection manuelle
Commande manuelle marche/arrêt	Par le poussoir à courant fort
Indicateur d’activation marche/arrêt	Sélection manuelle
Modes test	Sélection manuelle
Consommation:	
41-300	environ 1W
41-320	environ 1,5W
Étanchéité	IP 20
Température ambiante	-5°C...+50°C
Amenée de câbles	2 x Ø12 mm
Hauteur de fixation	3,0 m, voyez fig. (1)
Conformité de la compatibilité électromagnétique et LVD selon	EN 60669-2-1